

Projet « ORPAMIP » : Amélioration du circuit des analyses moléculaires des cancers dans la région Midi-Pyrénées

K Gordien¹, N Mestari¹, C Brivet², R Guimbaud², I Rouquette³, J Mazières⁴, P Rochaix⁵, L Lamant², N Meyer⁴, M Lacroix-Triki⁶, F Dalenc⁵, C Chevreau⁵, E Delabesse², E Bauvin¹, J Reyre⁶, V Siani⁷, E Uro-Coste³, J Selves²

¹ ONCOMIP, 20-24, rue du Pont Saint-Pierre, Toulouse cedex, ² Hôpital Purpan, place du docteur Baylac 31059 Toulouse cedex, ³ Hôpital Rangueil, Avenue Pr Poulhès 31077 Toulouse, ⁴ Hôpital de Larrey, Chemin de Pouvoirville, 31000 Toulouse, ⁵ Institut Claudius Regaud, 20-24, rue du Pont Saint-Pierre, Toulouse cedex, ⁶ Laboratoire des Feuillants, 31000 Toulouse, ⁷ CHG, Avenue de l'Hôpital, Tarbes.

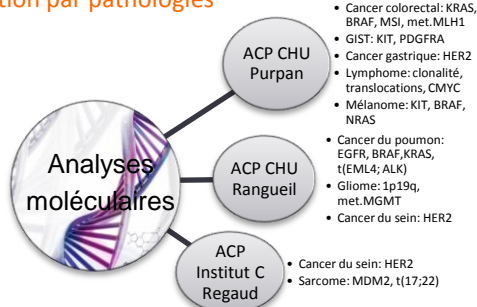
Introduction

L'accès aux tests moléculaires indispensables pour la prise en charge des patients atteints d'un cancer est assuré, en Midi-Pyrénées, par les laboratoires d'Anatomie et Cytologie Pathologiques (ACP) de la plateforme régionale de génétique moléculaire. Afin de renforcer cette activité, les ACP institutionnels ont répondu en 2009 à un appel d'offre INCa visant à améliorer le circuit des analyses moléculaires. Cette amélioration passe notamment par l'utilisation du Dossier Communiquant en Cancérologie (DCC) géré par Oncomip* pour la prescription, le suivi des génotypes et l'intégration du résultat dans le dossier patient.

* Réseau de Cancérologie de Midi-Pyrénées Oncomip

Méthode

→ Organisation par pathologies



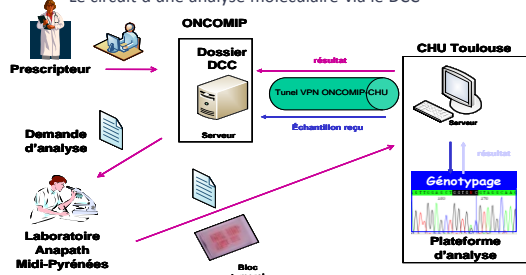
L'amélioration fonctionnelle du circuit des analyses moléculaires en Midi-Pyrénées a nécessité :

- ▶ l'organisation d'un circuit par pathologie
- ▶ l'information des cliniciens et des pathologistes
- ▶ l'informatisation optimale des différentes étapes
- ▶ la mise en place d'une connexion informatique entre les serveurs des laboratoires d'analyses moléculaires et le serveur d'ONCOMIP

→ Outil de prescription

- ▶ Module de prescription dans le DCC permettant de générer la demande d'analyse
- ▶ suivre en « temps réel » les étapes de l'analyse
- ▶ intégrer définitivement le résultat dans le dossier du patient

Le circuit d'une analyse moléculaire via le DCC



→ Déploiement

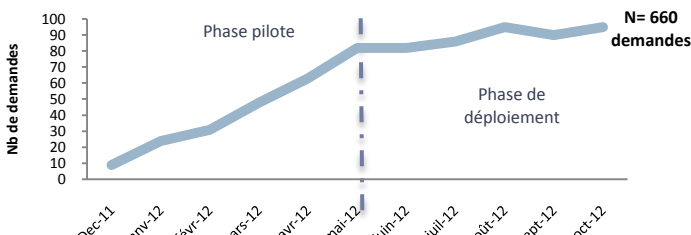
- ▶ Information via la rubrique dédiée sur le site www.oncomip.fr
- ▶ Réunions régionales thématiques
- ▶ Formations spécifiques pour les professionnels concernés
- ▶ Phase pilote de 4 mois pour une mise en production en avril 2012

Résultats

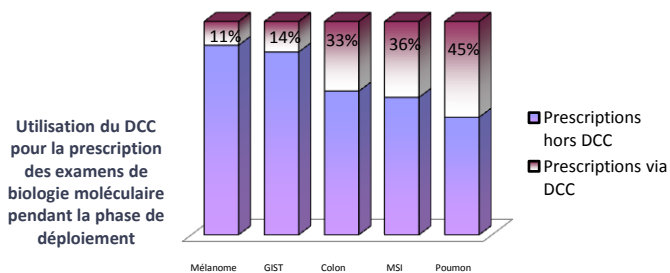
Dès l'ouverture de cette nouvelle fonctionnalité, on observe une progression rapide des prescriptions via le DCC :

- ▶ **6 mois d'activité en phase de déploiement : 494 demandes**
- ▶ **accessibilité : 98 % des établissements de santé**
- ▶ **131 prescripteurs différents / 33 établissements de santé**

Evolution du nombre de prescriptions par le DCC



▶ **1002 analyses moléculaires réalisées par la plateforme avec 35 % via le DCC en 6 mois d'activité 2012**



Discussion

L'activité de prescription est en augmentation notamment pour les génotypes des tumeurs colorectales et pulmonaires. Plus de 131 prescripteurs provenant de l'ensemble des établissements de la région ont utilisé cette nouvelle procédure. Ces premiers résultats sont encourageants et montrent une appropriation de cet outil par les professionnels concernés.

Les points forts du dispositif sont :

- ▶ L'utilisation d'un outil commun de partage et d'échange de données : le Dossier Communiquant en Cancérologie (DCC)
- ▶ La traçabilité ainsi que le suivi « en temps réel » de l'état d'avancement de l'analyse
- ▶ La prescription automatique pour les patients relevant des indications (ex : recherche d'instabilité microsatellitaire pour les patients porteurs d'un cancer colorectal avant 60 ans, passage à l'état métastatique,...)
- ▶ L'incrémentation automatique du résultat dans le DCC

Les points à améliorer sont :

- ▶ Ce dispositif est utilisable pour la seule région de Midi-Pyrénées
- ▶ Le développement de l'outil par l'intégration de nouvelles fiches de prescriptions et la mise en place d'une messagerie sécurisée pour le transfert des prescriptions aux pathologistes de la région
- ▶ La poursuite des actions de formation pour pallier aux dysfonctionnements liés à la méconnaissance de cet outil

Conclusion

Après quelques mois d'activité, l'accès à la prescription des analyses moléculaires a été mis en place dans la majorité des établissements de la région. Le travail de communication auprès des partenaires doit se poursuivre afin de motiver leur participation et d'accompagner

la mise en place de cette nouvelle pratique. L'objectif fixé est une prescription de 60 à 80% des analyses moléculaires par ce système. L'utilisation généralisée dans la région Midi-Pyrénées du DCC pour la gestion des RCP est l'un des points clés de réussite de ce projet.